

Bulletin de demande d'adhésion à l'ARCM **Entreprise, association, institution**

(la décision doit être entérinée par le Conseil de l'ARCM)

Entreprise :

Type (voir ci-dessous):

Nombre actuel d'employés :

Domaine d'activité :

Motivation :

Adresse :

Tél : Email :

Personne de contact, représentant l'entreprise, l'association ou l'institution :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél : Email :

Le(s) soussigné(s) déclare(nt) demander l'affiliation à l'Association de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques - ARCM et s'engage à payer la cotisation suivante :

CHF (voir tarifs en annexe)

Lieu : Date :

Signature(s) :

COTISATIONS 2019

(valable dès la date de validation de l'adhésion)

Remarque : le montant des cotisations varie en fonction du nombre d'employés effectifs des entreprises, succursales comprises. La cotisation est valable pour l'année civile en cours et est reconduite tacitement sauf annonce de dédite.

Entreprises -	jusqu'à 25 personnes	:	CHF	500.-
	de 26 à 250 personnes	:	CHF	2000.-
	dès 251 personnes	:	CHF	5000.-
Association ou corporation de droit public		:	CHF	1'000.-
Institution de formation		:	CHF	500.-

Pour l'Association de Recherche Communautaire
des moyens de production Microtechniques

François Roquier
Président

Saint-Imier, septembre 2016